

LES ANNEXES

ANNEXE I	L'entente intermunicipale relative à la gestion des déchets créant la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine.
ANNEXE II	Loi concernant la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine.
ANNEXE III	Les trois règlements de la Régie.
ANNEXE IV	Liste des commerces, entreprises et institutions rencontrés dans le cadre de l'enquête auprès du secteur ICI.
ANNEXE V	Liste des organismes-ressources.
ANNEXE VI	Liste élaborée de tous les organismes et entreprises en gestion des matières résiduelles oeuvrant sur le territoire de planification.
ANNEXE VII	Données détaillées sur la composition théorique des matières résiduelles.
ANNEXE VIII	Résultats détaillés de la collecte de RDD – 2002.
ANNEXE IX	Consultation par consensus informé – Les recommandations.
ANNEXE X	Carte des principales installations de gestion des matières résiduelles (secteur municipal).